

Sainte-Flaive DES-LOUPS

Projets accomplis...



MARCHÉ FLAVOIS
Produits locaux et artisanat

Place du
Commerce

... et à venir

*Extension de
la maison de santé :
pharmacie et cabinet
de kinésithérapie*



► *Construction de 4 logements
CCAS attenants à la MARPA -
Résidence Bernadette*



- Sommaire -

> COMMISSIONS

- Urbanisme.....4
- Environnement et cadre de vie6
- Bâtiments7
- Communication8



6

> ENFANCE ET JEUNESSE

- Service enfance et jeunesse.....10
- Bibliothèque12
- École publique13
- École privée14
- APEL /FCPE.....15
- CCPA.....16



11

> ASSOCIATIONS

- LSF Football.....17
- LSF Basketball / Pétanque18
- Familles Rurales / Danse Country / Couture19
- Randonnées / Gym Pilates / Photos Club.....20
- SOS Mamies / Garderie du Soir
- Tennis de Table21
- Amicale Laïque / Tennis Club Flavois.....22
- École de Musique / Yoga / Comité des Fêtes23
- Comité de jumelage.....24
- Les Darts Flavaises / Team LJA Motocross 85.....25
- Théâtre de La Loupiote / Mémoire Vivante26
- UNC/AFN/Soldats de France.....27
- Club des retraités28
- ADMR / Protection Civile / Société des Chasseurs29
- SEA.....30
- VISAF31



27

> MARPA - RÉSIDENCE BERNADETTE ...32

> LOCATION DE SALLES33

> ÉTAT CIVIL34

> PAROISSE

- Saint-Joseph du Garandeau35



30



Chers amis

L'année 2021 restera gravée dans nos mémoires avec des aléas climatiques sans précédent entraînant avec eux de profondes perturbations que nous ne connaissions pas sous nos latitudes.

Aléas climatiques, mais également une année bouleversée par un virus apparu en France en 2020 et qui sans doute modifiera encore longtemps nos habitudes de vie. À cet effet je tiens à remercier et féliciter toutes les équipes (médecins, infirmières, pharmaciens, etc.) pour leur mobilisation à vacciner ou tester toutes les personnes le souhaitant. Plus de 85 % des habitants sont vaccinés et assurés ainsi de ne pas contracter une forme grave du Covid, à nous tous maintenant de prendre nos responsabilités afin d'assurer à nos proches une sécurité maximum.

Vous pourrez découvrir dans ce bulletin municipal la réalisation phare de l'année, à savoir la construction d'une maison des associations mais aussi maison de tous les Flavois, qui vient se substituer à la salle du vieux couvent, salle maintenant entièrement dédiée à l'enfance jeunesse.

Jeunesse qui au travers de toutes les classes de CM2 a su s'approprier les fondamentaux du passeport du civisme, bravo à tous les jeunes et leurs aînés pour leur implication et leur engagement.

Engagement fort, également de la municipalité qui pour encourager et aider nos jeunes à s'installer sur la commune de Sainte-Flaive-des-Loups favorise et encourage la création de logements en location accession situés souvent au cœur de nos lotissements sur des parcelles plus petites, mais plus accessibles financièrement.

La commune de Sainte-Flaive-des-Loups attire de plus en plus, il suffit de constater le nombre de réservations pour les lotissements du Pré et du Parc. La construction de 4 logements supplémentaires destinés aux personnes âgées près de la Marpa, le transfert de la pharmacie et la création d'un cabinet destiné à plusieurs kinésithérapeutes incite les élus à rechercher le foncier disponible au cœur même de notre bourg pour répondre à la demande de l'État qui est de moins consommer les terres agricoles si essentielles à nos agriculteurs.

Un prochain lotissement va voir le jour près de la future école privée l'Envol, route du Girouard, près de 40 logements sont prévus sur ce site idéalement situé près des commerces. Commerces qui ont su traverser la crise liée aux différents confinements et s'adapter à la nouvelle demande des consommateurs. Je souhaite que les marchés des 4 saisons initiés par la municipalité, permettent d'améliorer encore plus la notoriété de nos commerces. Et enfin, je tiens à remercier les commerçants qui ont cédé leurs négoce au cours de l'année, et bien sûr féliciter leurs jeunes repreneurs et leur souhaiter le maximum de réussite.

Je veux au travers de ce bulletin, applaudir et mettre en lumière toutes les associations Flavoises qui ont su et pu résister à cette crise sans précédents que nous venons de traverser. Remercier bien sûr, tous les bénévoles qui ont réussi le pari improbable de fédérer, mobiliser et ainsi garder intacte l'âme si vive de nos associations Flavoises. Que le ciel de nos lendemains soit plus dégagé et prometteur de belles rencontres à venir.

Malheureusement, le contexte sanitaire ne nous permet pas de nous retrouver comme à l'accoutumé pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Je tiens personnellement à vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présenter au nom du conseil municipal tout entier mes meilleurs vœux pour l'année 2022.

Patrice PAGEAUD

- Commission urbanisme -

> LOTISSEMENTS :

Le Guy :

Les travaux de finition de la rue de La Lande ainsi que de son impasse arrivent à leur terme. L'aménagement de la voirie, des trottoirs et de l'éclairage permet désormais aux résidents de vivre dans un lieu calme et sécurisé. Le cheminement en périphérie du lotissement sera aménagé prochainement.



Le Parc :

Les travaux de viabilisation de ce lotissement sont en cours et devraient se terminer à la fin du mois de janvier. Dès lors que la réception de fin de travaux sera validée, la mairie contactera les futurs propriétaires qui pourront ainsi finaliser leur acquisition de lot et déposer les dossiers de permis de construire.



Le Pré :

Les constructions vont bon train, comme l'illustre cette photo. L'ensemble des parcelles sont désormais vendues. Les travaux de voirie, d'éclairage... seront réalisés pour l'été 2022.



> LOTISSEMENT À VENIR :

Villeneuve :

Dans l'optique de développer de façon raisonnée et respectueuse des objectifs du PluH son offre de logements pour les personnes souhaitant devenir propriétaires, un nouveau projet de Lotissement verra le jour en 2022.

Cet équipement sera situé en sortie d'agglomération route de Girouard et bénéficiera d'un cadre privilégié en surplombant la vallée verte de Villeneuve. Il s'agit d'un projet contraint par de nombreuses obligations réglementaires et environnementales. La municipalité met tout en œuvre pour pouvoir répondre aux différentes exigences qui lui sont imposées et ainsi satisfaire le plus rapidement possible les nombreuses demandes déjà formulées.

Les lotissements municipaux sont éligibles au Passeport-accession !

Les conditions pour y prétendre :

- vous devez répondre au plafond de ressources du Prêt à Taux Zéro,
- être primo-accédant (ne pas avoir été propriétaire dans les 2 dernières années de sa résidence principale),
- construire un logement neuf respectant la RT2012 en vue de l'occuper à titre de résidence principale,

Le montant de l'aide sur Sainte-Flaive est plafonné à 1500 €.



Emplacement du futur lotissement Villeneuve

- Commission urbanisme -

> MAISONS PRIM'ACCESS :

Maisons Prim'access a pour objectif de faciliter l'accès social à la propriété via les dispositifs du Prêt Social Location-Accession ou du Bail Réel Solidaire. Destinées à des ménages aux revenus intermédiaires, ces formules permettent de devenir propriétaire d'une maison en accession aidée.

En partenariat avec La Compagnie du logement et pour répondre à une demande forte en logements sur notre territoire ainsi qu'à une obligation de densification urbaine, le conseil municipal a fait le choix de céder des espaces communaux privés rue de la Fontaine au lotissement la Croix et impasse des Tilleuls au lotissement Les Chaumières. Ces deux projets ont été présentés aux riverains ayant une proximité directe avec les 5 futures constructions. **Pour des renseignements sur le dispositif, prendre contact avec le secrétariat de la mairie.**



> ÉCLAIRAGE PUBLIC :

Les engagements de la municipalité, dans les économies d'énergie, vont se poursuivre rue du Stade.

> VOIRIE ET CHEMINS RURAUX :

La piste cyclable « Vendée Vélo » permettant la liaison entre la Roche-sur-Yon et la Côte (Les Sables d'Olonne et Brétignolle-sur-Mer) est enfin terminée sur notre commune. Cependant nous déplorons depuis quelque temps des actes de vandalisme sur les barrières amovibles. La mise en place de ces barrières a pour but de permettre aux randonneurs de profiter des pistes en toute sécurité.

Merci d'avance pour votre civisme !



Des travaux de remise en état de la voirie goudronnée au village du Chaigne, du Beignon et une portion de voirie entre les Pareries et la Bidallière seront bientôt réalisés avec le concours de la CCPA.

Prochainement, des travaux de renforcement vont être effectués sur les chemins du Chaigne, de la Lière, des Gâts et de la Sainte-Marie.



- Commission environnement et cadre de vie -

> MARCHÉS FLAVOIS :

Depuis juillet 2021 nous avons mis en place un marché « des 4 saisons » qui a pour but de dynamiser notre commune et permettre aux flavois de se retrouver dans une ambiance conviviale et festive avec les commerçants et producteurs locaux.

Le jour de ces marchés, une animation gratuite est proposée aux jeunes enfants.



Prochaines dates pour 2022 :

Le 3 avril, le 14 juillet, le 9 octobre et le 11 décembre.

> APPLICATION MOBILE

Depuis sa mise en place en mars dernier, l'application mobile a déjà de nombreux adeptes, vous êtes plus de 500 citoyens connectés ! Cette application permet d'accéder, en 3 clics, à toutes les informations de la commune : actualité, vie économique et sociale (annuaire des artisans et commerçants, professionnels de la santé...), enfance-jeunesse, vie associative, agenda des événements... L'application permet également de vous alerter en cas d'urgence, de travaux, d'alerte météo... via des notifications envoyées directement sur votre téléphone mobile. Restez connectés grâce à l'application mobile de Sainte-Flaive-des-Loups ! Vous ne l'avez pas encore ? Téléchargez-la gratuitement sur l'App Store ou Google Play.



> PROJET SKATE PARK

Il y a quelques mois de jeunes flavois ont émis le souhait de bénéficier d'un skate park sur la commune. Suite à leur courrier, nous les avons rencontrés et nous avons pu échanger sur leurs réels besoins.

La commission travaille avec eux sur ce nouveau projet.

Ce nouveau concept très apprécié par nos jeunes leur permettrait de diversifier leurs activités sportives.

> ZOOM SUR LE VILLAGE DU BEIGNON



> UNE DEUXIÈME RÉFLEXION EST ENGAGÉE SUR LE VILLAGE DE LA GOURDIÈRE.

Les élus des commissions urbanisme et cadre de vie ont rencontré les habitants et ont pu échanger sur leurs problématiques sécuritaires et environnementales.

Une étude est engagée auprès d'une entreprise spécialisée.

Les élus remercient les habitants de la Gourdière pour leur accueil.



- Commission bâtiments -

> PHARMACIE - CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

Pour répondre aux besoins croissants de la pharmacie et préparer l'arrivée de kinésithérapeutes, de nouveaux bâtiments sont à l'étude. Situés à côté du cabinet médical, les travaux devraient commencer en avril pour une fin de travaux au deuxième trimestre 2023.



> LE MOULIN

Initialement nommé « Maison des associations », cet espace composé de trois salles de réunions ainsi qu'une salle polyvalente pouvant accueillir 180 personnes debout et 120 assises, poursuit sa construction. Indispensable outil de la vie associative et des événements familiaux, sa livraison est prévue pour fin février pour une location à partir d'avril 2022.



> LES CLOCHES

Une attention toute particulière est donnée aux cloches de l'église, patrimoine historique et sensoriel des campagnes. Un entretien est programmé : les brides, roulements, moteurs seront remplacés. Cependant, depuis 2003, « Agnès Bernadette » la cloche numéro 1 ne résonne plus à la volée. Ses anses fendues et risquant de rompre avaient contraint son arrêt. Une restauration sera nécessaire pour que résonne, 20 ans après, toute l'harmonie de nos 4 cloches.



> LE HANGAR

Ce local, repère de la Société de chasse, a accueilli l'association « Les amis de la pétanque flavoise ». Trois terrains ont été aménagés pour pratiquer la discipline lors des mauvais jours.

La porte sera changée prochainement et sera suivie d'un nettoyage et du ravalement de la façade. Une grande fresque viendra égayer l'ensemble pour intégrer le Hangar dans le paysage.

> AUDIT INTERNE

Cet audit ne révèle pas de profondes anomalies de l'état général des bâtiments. Des travaux de corrections et d'entretiens ont été réalisés (chéneau de la salle de basket, dalle nantaise à la bibliothèque) et d'autres vont être programmés (peinture, nettoyages des façades).

Cet audit sera poursuivi sur l'accessibilité de personnes à mobilité réduite (PMR).

- Commission communication -



> ÉLECTIONS 2022

En 2022, les Français participeront à deux élections essentielles : les présidentielles les 10 et 24 avril (pour la métropole) et les législatives les 12 et 19 juin. Pour y participer, les citoyens peuvent d'ores et déjà s'inscrire sur les listes électorales sur le site service-public.fr.

> CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT



Pour obtenir ou renouveler une carte d'identité ou un passeport, une prise de rendez-vous est nécessaire dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil, comme la mairie de la Mothe-Achard, de Moutiers-les-Mauxfaits, la Roche-sur-Yon, les Sables...

Un formulaire de pré-demande en ligne est à fournir lors du 1^{er} rendez-vous en mairie, disponible sur <https://ants.gouv.fr/> ainsi que des justificatifs tels qu'une photo d'identité de moins de 6 mois, un justificatif de domicile de moins d'un an, votre ancienne carte d'identité.

Pour les passeports, joindre un timbre fiscal disponible soit sur le site officiel du gouvernement <https://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp> soit chez le buraliste.

Le délai légal d'instruction de la préfecture est de 2 mois (variable en fonction des périodes de l'année).

> RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, il reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.

Vous devez aller à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile



> DRONE

Pour renforcer ses outils de communication, la municipalité a fait l'acquisition d'un drone pour prendre des photos et vidéos aériennes du patrimoine et des activités de son territoire.



> CARTE GRISE

Les démarches de demande de certificat d'immatriculation (carte grise) ne peuvent plus être effectuées en Préfecture ou en Sous-Préfecture. En effet, celles-ci ont été entièrement dématérialisées.



Afin de procéder à une telle demande, il suffit de se connecter sur le site de l'ANTS :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr> ou via un garage automobile agréé par la Préfecture : Trouvez un garage en Vendée.



Nouvellement arrivé dans notre commune ?

Nous vous invitons à venir vous faire connaître en mairie, munie de votre pièce d'identité et d'un livret de famille afin d'identifier chaque membre de la famille.

- Commission communication -

> EXPOSITION « ENTRE TERRE ET ENCRE »

En octobre dernier, les visiteurs ont pu découvrir les toiles de l'artiste peintre « ERPE » (nom d'artiste signifiant phonétiquement « RP » soit RIPOCHE Patrick) dans le hall de la mairie. L'artiste s'adonne à différentes techniques d'art : peinture à base de terres et ocres naturelles du Luberon, pointillisme, pastels et sanguine.

Merci à Patrick RIPOCHE pour cette belle exposition !

Si vous souhaitez exposer vos tableaux, n'hésitez pas à contacter la mairie.



> APPEL AUX ARTISTES FLAVOIS

La municipalité organise, avec la collaboration de l'artiste « ERPE » (Patrick RIPOCHE), une exposition des artistes flavois le week-end du 26 et 27 février 2022 à la salle de l'Ormeau (ouverte au public le samedi de 11h à 20h et le dimanche de 11h à 18h).

Nous sommes à la recherche d'artistes flavois, professionnels ou amateurs, souhaitant participer à ce projet. Cette exposition a pour mission de promouvoir les différentes formes d'art. Le but de cette manifestation est de découvrir des talents, d'initier des envies, tisser du lien entre les générations, favoriser les échanges et les rencontres. Lors de cet événement, un concours de dessins sera proposé aux enfants. Petits et grands pourront flâner, échanger avec vous, artistes, et profiter de cette exposition ouverte à tous.

Vous êtes artiste – amateur ou professionnel – peintre, sculpteur, lithographe, illustrateur, photographe... et vous souhaitez exposer vos œuvres ?

N'hésitez pas à contacter Angéline du service communication à a.ravon@steflaivedesloupes.fr ou par téléphone au 06 02 06 02 63.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, Mme Angéline RAVON a rejoint l'équipe administrative. Mise à disposition par la commune du Girouard, celle-ci intervient à raison d'une journée par semaine. Ses missions sont consacrées à la communication : gestion du site de la commune, mise à jour et déploiement des outils numériques, accompagnement des manifestations publiques. Parallèlement à Mme RAVON, Claire GIRAudeau, en poste depuis 3 ans et mise à disposition par la commune de Nieul-le-Dolent intervient 2 jours dans la semaine sur des missions d'accueil, de secrétariat de direction et à l'élaboration des bulletins municipaux.



**Samedi 3 avril 2021, s'est tenue en mairie
une sympathique réunion pour honorer
M. Hervé PATEAU,
à l'occasion de son départ en retraite.**

**Nous lui souhaitons
une très bonne retraite.**

- Enfance et jeunesse -

> LE PASSEPORT DU CIVISME POUR TOUS LES ÉLÈVES DE CM2



Le Passeport du Civisme a été créé en 2017 par l'Association des Maires, présidée par Maxence de Rugy.

La Communauté de Communes du Pays des Achards a adhéré en 2019 à l'association. La rentrée 2021/2022 a vu le premier Passeport du Civisme au Pays des Achards !

Le passeport est composé de 8 thématiques :

- Pour le devoir de mémoire
- Pour surfer en sécurité sur le net
- Pour savoir donner
- Pour prendre soin de ses aînés
- Pour préserver son environnement
- Pour connaître sa commune
- Pour se protéger et porter secours
- Pour se déplacer en toute sécurité



Il est destiné à chaque élève de CM2.

L'objectif de ce passeport est de permettre à chaque enfant de devenir des « super citoyens », par implication dans chacune des thématiques précitées.

Chaque action réalisée sera validée par un ambassadeur et les enfants se verront récompensés en fin d'année scolaire en fonction du nombre d'actions réalisées, certaines actions seront réalisées avec leur classe, d'autres individuellement.

Tous les élèves de CM2 de la commune ont reçu leur passeport le vendredi 24 septembre dernier et ont pu à cette occasion venir visiter la mairie.

Certains (École les P'tits Loups) ont pu valider l'action « Pour préserver son environnement » en visitant le barrage du Lac du Jaunay.

De nombreux enfants sont venus accompagnés de leurs parents lors de la commémoration du 11 novembre pour le plus grand plaisir des membres de l'UNC pour qui ce passeport permet la transmission du Devoir de Mémoire.



> PORTES OUVERTES RESTAURANT SCOLAIRE

Le samedi 28 août 2021, le restaurant scolaire et l'Accueil de Loisirs « Le Pays des Loustics » ont ouvert leurs portes aux familles.



Ce fut l'occasion pour les parents et les enfants de rencontrer et d'échanger avec les animatrices de l'accueil de loisirs, mais aussi avec Jérôme Bousquet le nouveau chef du restaurant scolaire qui a pris ses fonctions en mars 2021.

Jérôme a beaucoup échangé avec les parents sur le fonctionnement du restaurant scolaire. Cela a permis de communiquer sur les nouveaux horaires de la pause méridienne mis en place depuis la rentrée de septembre 2021.

Cette nouvelle organisation est une belle réussite notamment pour les élèves de maternelles des 2 écoles qui peuvent déjeuner seuls au 1^{er} service de 12h à 12h40, dans un « climat » beaucoup plus calme.



- Enfance et jeunesse -

> ACCUEIL DE LOISIRS PAYS DES LOUSTICS

L'année 2021 a été encore marquée par la COVID et les nombreux protocoles. Malgré cela l'équipe et les enfants ont su s'adapter. Nous avons eu une augmentation des effectifs durant l'été. Le protocole sanitaire ayant été quand même assoupli cet été nous avons pu maintenir nos séjours : Landevieille pour les 3/5 ans, La Boissière des Landes pour les 6/7 ans.

Le séjour 8/10 ans a été marqué par la venue de la commune de Prayssac, dans le Lot, ville jumelée avec Sainte-Flaive. Nous avons vécu une semaine au camping « Amitié et Nature » de Bretignolles-sur-mer. Nous leur avons fait découvrir le Puy du Fou, le surf. Le comité de jumelage nous a offert un super spectacle de magie.

Quelques temps forts pour cette année : Parc des Dunes à Brem-sur-Mer, plage de Tanchet, visite de la déchetterie en lien avec notre thème sur le recyclage, visite de la ferme le Petit Grain à Sainte-Flaive et déplacement de la Ferme d'Herbauges à l'accueil de loisirs.

Nouveauté pour le club CM lors des vacances de la Toussaint : le Club CM : tous les enfants des accueils de loisirs de la communauté de communes des Achards en CM1 et CM2 sont désormais accueillis durant les vacances à l'accueil de loisirs de la Chapelle-Hermier. Il y a eu de très bons retours de la part des enfants.

Nous espérons reprendre nos partenariats avec notamment la micro crèche d'ici la fin de l'année 2022.



> ACCUEIL DE LOISIRS 11-14 ANS

Nouveauté fonctionnement :

Depuis début 2021 les activités jeunesse des Achard'Nés et de Bialu Biados ont élargi leur offre à tous les jeunes des communes du territoire et ont harmonisé leur fonctionnement.

Tous les jeunes du territoire après le primaire jusqu'à 14 ans inclus ont accès aux 2 accueils les mercredis après-midis de 14h à 18h et tous les jours pendant les vacances scolaires en journée.



Des sorties, des activités sportives/manuelles/artisiques/culinaires, des grands jeux, des séjours d'été, des projets et des activités d'autofinancement sont proposés.

Transport :

Le transport des jeunes est pris en charge en car ou en mini-bus quand l'activité ne se déroule pas dans leur commune. Celui-ci s'effectue par secteur :

Les Achard'Nés effectuent le transport pour les communes des Achards (un ramassage à La Mothe-Achard et un autre à la Chapelle-Achard), de Sainte-Flaive-des-Loups et du Girouard.

Pour toute 1^{ère} inscription, il est nécessaire de remplir un dossier disponible sur le portail familles et de le renvoyer à l'accueil concerné. Si un compte est déjà activé sur le portail, il suffit de mettre à jour les renseignements et les documents dans votre espace personnel.

<https://paysdesachards.portail-familles.app/>

Contacts :

Bialu Biados :

Wilfrid PIFFETEAU
et Anne Sophie OUVARD au
02 51 43 81 29 / 06 08 27 84 20
ouistitis@cc-paysdesachards.fr

Les Achard'Nés :

Cindy LENESTOUR au
09 67 71 58 96 / 06 42 80 94 60
achardnes@cc-paysdesachards.fr
<https://www.facebook.com/AchardNes>

> PROJETS 2021-2022

OKLM : pour les 14-17 ans

Depuis le 1^{er} Octobre, les jeunes du territoire du Pays des Achards, ont la possibilité de venir OKLM. Il s'agit d'un accueil libre et gratuit ouvert les vendredis soirs de 18h00 à 22h00, les samedis après-midi de 14h30 à 17h00 au foyer des jeunes de la Mothe-Achard, place du Vieux Château.

Pendant les vacances scolaires, l'accueil est ouvert tous les après-midis du lundi au vendredi et certain soir. Parfois, des activités ou des sorties payantes sont organisées, tout comme des séjours.

Un service de transport est organisé pour les communes suivantes : Les Achards, Le Girouard, Sainte-Flaive-des-Loups, Saint-Georges-de-Pointindoux, Beaulieu-sous-la-Roche, la Chapelle-Hermier.

Pour toute inscription, il est nécessaire de remplir un dossier ainsi qu'une autorisation parentale de transport, disponibles sur le portail familles du Pays des Achards.



Contact :

Jasmine LOUINEAU
j.louineau@cc-paysdesachards.fr
06 48 79 19 48

- Enfance et jeunesse -

> LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est un service gratuit qui permet à chacun d'accéder aux documents (livres, revues, CD) des 10 bibliothèques de la communauté de communes du pays des achards.

Pour s'inscrire, rendez-vous dans la bibliothèque de votre commune de résidence (heures d'ouverture à la rubrique renseignements utiles de ce bulletin) où vous pourrez faire établir une carte de lecteur pour chaque membre de votre famille.

Sur présentation de cette carte vous pourrez ensuite emprunter pour chacun et pour 5 semaines : 8 documents (livres ou revues) et 2 CD dans n'importe quelle des 10 bibliothèques du réseau de la communauté de communes.

La bibliothèque de Sainte-Flaive met à disposition environ 5 600 livres, 640 revues et 260 CD, mais le fonctionnement en réseau permet aussi aux lecteurs d'emprunter et de rendre les documents dans la bibliothèque du réseau qui lui convient et vous aurez aussi accès au site internet www.bibliothequesdesachards.net sur lequel vous pourrez consulter l'ensemble du catalogue du réseau (43 700 livres 3 300 revues et 1 300 CD) et faire des réservations.

En 2020, 57 nouveaux flavois se sont inscrits et 389 lecteurs de la commune ont emprunté près de 8 000 documents.

Le fonctionnement de la bibliothèque (tenue des permanences, préparation des animations, définition des nouvelles acquisitions, réparation des documents...) est assuré par une équipe de 22 bénévoles



L'équipe des bénévoles organise aussi en partenariat avec les écoles des séances d'animation avec entre autres pour objectifs de donner le goût de la lecture et de développer la culture générale et les capacités à effectuer une recherche documentaire. L'équipe reçoit également une fois par trimestre le réseau des assistantes maternelles (RAM) et depuis 2019 a mis en place des séances de bébés lecteurs et organise des séances d'atelier jeux d'écriture. Des expositions d'artistes ont lieu régulièrement et de nombreuses animations sont organisées ponctuellement en lien avec l'actualité du réseau. Des séances d'heure du conte (le temps des histoires) seront proposées chaque vendredi soir avant les vacances scolaires

Nous avons toujours besoin de nouveaux bénévoles et l'équipe en place sera ravie de vous accueillir. Si vous le souhaitez, venez nous rencontrer aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

La plateforme <http://emedia.vendee.fr> permet aux 216 bibliothèques du réseau départemental de proposer une offre complémentaire à leurs ressources physiques. François Bon, Président de la Commission Culture du Conseil Départemental de la Vendée espère que « **cette offre numérique va attirer de nouveaux publics dans les bibliothèques** ». E-médi@ rassemble plus de 3 000 livres numériques, 800 revues, les créations de plus de 50 000 musiciens et chanteurs, 4 500 vidéos à la demande, de nombreuses autoformations (bureautique, langues, code de la route...), un espace jeunesse et des interviews de talents vendéens.

Grâce à votre abonnement de bibliothèque, vous disposez d'une carte e-médi@ avec un code d'accès personnel. Vous pouvez alors consulter jusqu'à 5 livres, 3 films et 2 revues par mois. L'accès à la plateforme musicale et à l'autoformation est sans limite. Les contenus sont compatibles avec votre tablette, liseuse, smartphone...



- Enfance et jeunesse -

> ÉCOLE PUBLIQUE LES P'TITS LOUPS



CONSEIL D'ÉCOLE :

C'est un lieu de présentation, d'échanges et de prise de décisions pour tout ce qui concerne la vie et l'organisation de l'école.

Les parents élus par les parents d'élèves y sont les interlocuteurs de l'équipe enseignante et de la municipalité. Y siègent également l'Inspecteur de circonscription, les enseignants de chaque classe et le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale.

PROJET D'ÉCOLE :

Le projet d'école 2018-2022 a été mis en œuvre à travers différentes actions dans les trois axes majeurs :

- Favoriser un climat scolaire bénéfique au bien-être et à la réussite des élèves.
- Sensibiliser et responsabiliser les élèves au développement durable
- Exprimer ses émotions à travers les activités artistiques dans le cadre d'un parcours culturel artistique

PROJETS 2021-2022, fil conducteur de l'année : le développement durable

- Défis en lien avec le recyclage
- Visite du centre de tri (la Ferrière)
- Réalisation d'actions en lien avec le passeport du civisme
- Participation au défi Écomobilité
- Participation à La Grande Lessive (exposition éphémère des productions des élèves devant la mairie)
- Participation au Prix des Incorruptibles du CP au CM2
- Cycle de natation à la piscine de la Mothe-Achard pour les élèves du CP au CM1
- Participation au dispositif École et cinéma
- Intervention d'un artiste local dans les 6 classes pour la réalisation d'une grande fresque dans la cour



L'école compte 141 élèves répartis sur 6 classes.

RENSEIGNEMENTS UTILES :

• Directrice :

Mme Ayrault
(déchargée le mardi pour la direction)
Tél. : 02 51 34 06 50
Courriel : ce.0850506n@ac-nantes.fr
<https://ecoleprimairedesptitsloups-steffaivedesloups.e-primo.fr/>

• Horaires de l'école :

8h45-11h45 / 13h30-16h30 : maternelles
(lundi, mardi, jeudi, vendredi)

8h45-12h15 / 14h-16h20 : élémentaires
(lundi, mardi, jeudi, vendredi)

• Inscription rentrée 2022 :

Afin de prévoir au mieux l'organisation des classes pour la rentrée 2022, vous pouvez inscrire votre enfant dès maintenant. Les inscriptions administratives se font à la mairie. **Un enfant peut être inscrit à partir de l'âge de 2 ans** (fournir le livret de famille, un justificatif de domicile, un certificat de vaccination et un certificat de radiation). Une visite de l'école peut être effectuée en prenant rendez-vous avec la directrice.

Une matinée de découverte de la classe maternelle sera proposée à la fin du mois de juin pour les futurs élèves de toute petite section et petite section inscrits avant le 1^{er} juin 2022.

• Enseignants :

Mme Perraudeau : TPS-PS-MS
Mme Bouvet : MS-GS
Mme Cosson : CP
Mme Praud : CE1-CE2
M. Epaud : CE2-CM1
Mme Ayrault et M. Honoré (le mardi) : CM1-CM2

• ATSEM :

Mme Delatte : TPS-PS
Mme Rousseau : MS-GS

• R.A.S.E.D.

Une psychologue scolaire et deux enseignantes spécialisées (aide pédagogique et aide rééducative) interviennent sur l'école.

- Enfance et jeunesse -



L'association FCPE de parents d'élèves de l'école des p'tits loups regroupe des parents bénévoles qui organisent diverses manifestations tout au long de l'année.

Les bénéfices sont ensuite intégralement reversés à l'école, afin d'aider l'équipe enseignante à financer l'achat de matériel ou de sorties scolaires.

Malgré le contexte sanitaire actuel qui nous a contraint à annuler plusieurs manifestations durant l'année, la mobilisation des parents n'a pas faibli ce qui nous a permis de reverser 3500 € à l'école.

Cette année encore nos actions seront restreintes mais nous mettons tout en œuvre pour continuer à proposer des ventes et des moments de partage (photo de classe, vente de jus de pomme, sapins saucissons etc.).

Grâce à la volonté et l'énergie des bénévoles et de l'équipe enseignante, nous avons réussi à présenter en juillet dernier une fête d'école qui a enchanté petits et grands. Nous espérons pouvoir recommencer cette année, le samedi 2 Juillet.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des manifestations et des activités de l'association sur notre page Facebook : www.facebook.com/fcpecoledesptitsloups

Bureau :
Présidente : Élise Guedon
Vice Présidente : Jennifer Préaud
Secrétaire : Lucie Viaud
Secrétaire adjointe : Estelle Lamy
Trésorière : Céline Michon
Trésorière adjointe : Anaïs Rivery

Membres : Aurore Mascrier, Marie-Laure Chailloux, Dominique Kemner, Guillaume Guérin, Titiana Le Guen, Florian Dugas, Yan Poustier



> L'ÉCOLE L'ENVOL C'EST :

- 138 élèves que nous souhaitons heureux de venir chaque jour à l'école
- Plus de 100 familles qui nous font confiance et nous soutiennent
- 8 enseignants, 2 ASEM et 2 AESH qui travaillent pour l'épanouissement des enfants, le suivi et la qualité des enseignements et la reconnaissance de chacun dans ce qu'il est
- 2 associations, l'APEL et l'OGEC : des équipes dynamiques, soucieuses du bien-être des élèves, de celui des parents, qui soutiennent et enrichissent les projets de l'école
- Des rencontres sportives, des témoignages de solidarité, des sorties scolaires et classes découvertes... qui nous permettent de proposer différentes activités aux élèves dans un cadre sécurisant
- Un établissement catholique qui participe à la vie de la paroisse avec l'Abbé Roland GAUTREAU
- Une école sous contrat d'association avec l'état, donc en lien avec la municipalité et la communauté de communes que nous remercions pour leur soutien.



Cette année, les élèves réfléchissent sur les découvertes, les inventions et les constructions. Ils seront amenés à faire des expérimentations, à émettre des hypothèses, à réfléchir et à travailler ensemble. Et bien sûr, ils suivent de près la construction de leur nouvelle école.

Si le contexte sanitaire le permet, une classe découverte sera organisée au printemps, en lien avec le thème des inventions, pour les élèves de CM1 et CM2.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS (possibles toute l'année)

• DIRECTRICE

Delphine GUILLOT

02 51 34 03 96

direction@steflaivedesloups-lenvol.fr

steflaivedesloups-lenvol.fr

• PORTES OUVERTES

Vendredi 14 janvier, de 17h30 à 19h30

• ÉQUIPE ENSEIGNANTE

TPS-PS-MS : Delphine GUILLOT et
Véronique TESSIER

MS-GS : Nathalie LIGONNIÈRE

CP-CE1 : Émilie ROUSSELOT

CE2 : Sophie FRADET

CM1 : Sylvie BESSON

CM2 : Romain OSSANT

Enseignante spécialisée : Adèle ROUSSEAU

• ASEM

TPS-PS-MS : Jessica JAUNET

MS-GS : Marie GUILLET

• AESH

Nadine CRISANIAC

Sandra SIMONNEAU

- Enfance et jeunesse -

L'année 2021/2022 pour l'OGEC de Sainte-Flaive-des-Loups est une année charnière. Elle est synonyme de grands projets.

Son rôle :

- Organiser des manifestations pour financer le matériel et les projets
- Entretenir les bâtiments scolaires (respect des règles d'hygiène, de la sécurité et de la mise aux normes, acquisitions et aliénations des biens nécessaires...) et assurer son bon fonctionnement
- Être l'employeur légal des tous les personnels qu'il rémunère directement (ATSEM)

Nous travaillons main dans la main avec les membres de l'APEL afin de nous associer pour la réussite de ces objectifs.

Cette année marque le début de la construction de la future école privée de Sainte Flaive. Elle se situera : 24 rue du stade, permettant un rapprochement pour les élèves, du centre périscolaire et de la cantine.

Ce beau projet s'inscrit dans le thème de l'année « Découvrons, Inventons et Construisons ». Les élèves, avec l'équipe pédagogique et les associations s'impliquent dans cette réalisation qui permettra à nos enfants d'étudier dans un cadre moderne, accueillant et neuf.

Alors, chers parents, habitants de la commune, nous vous accueillons avec plaisir au sein de l'OGEC pour

faire partie de cette belle aventure, pour nous aider, selon vos compétences et participer de surcroît à la vie de la commune au travers de notre école.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter.

Date à retenir :

- Vente de madeleines Bijou à partir du 23 novembre
- Vente de plants au printemps
- Kermesse 25 Juin

Les membres de l'OGEC vous souhaitent une très belle année 2022 :

Laurianne Guillemard, Secrétaire ; Angéline Nicolas Duroy, Trésorière ; Aline Ballanger, Vice-présidente ; Amandine Coupas Guilloteau, Présidente ; Florent Chiffolleau, Vice-trésorier et Sébastien Jadaud, Membres de l'OGEC.



Une année 2020 encore marquée par le COVID 19 mais notre engagement et notre volonté nous avons permis d'organiser une crèche vivante sous un soleil radieux. Nos enfants ont également eu la visite de Jean-Paul et Brigitte Artaud durant toute une journée, et nous avons financé l'intégralité de la sortie scolaire au Parc du Grand Défi à Saint-Julien-des-Landes. Autre temps fort, nous avons organisé une fête de fin d'année revisitée « KOH L'ENVOI » pour le plus grand plaisir de nos enfants.

Cette année, notre nouvelle équipe est ultra motivée pour soutenir l'équipe pédagogique et permettre l'épanouissement de nos enfants avec pour thème « Découvrons, Inventons et Construisons ». De nouvelles manifestations verront le jour (semaine jeux de société, course solidaire, marché de Noël...). Une soirée parents/élèves sera également organisée. Aussi, l'APEL accompagnera l'OGEC dans la finalisation du projet immobilier.



DATES À RETENIR :

Vendredi 14 janvier 2022 :
PORTES OUVERTES de 17h30 à 19h30

Samedi 26 mars 2022 : carnaval

Vendredi 6 mai 2022 :
soirée parents/élèves

Samedi 25 juin 2022 : kermesse



Samedi 30 avril 2022 à 20h30
Salle l'Ormeau,
Sainte-Flaive-des-Loups

VOCAL A CAPELLA

Tout public

SAISON CULTURELLE

« LES HIVERNALES » 2021-2022

CONCERT OPUS JAM « MOTOWN AND SOUL A CAPELLA »

Le label Motown est créé en 1959 par Berry Gordy à Détroit. Sa volonté : séduire le public noir et le grand public blanc autour de la musique soul et Rhythm & Blues à l'époque de la ségrégation raciale aux États-Unis. La Motown, c'est aussi un état d'esprit de liberté, de tolérance et de partage de la musique, valeurs chères à Opus Jam.

Ce sextet incroyable jongle avec les notes et vous plonge dans les plus belles heures de la Black music et de la Motown : Marvin Gaye, Ray Charles, Stevie Wonder, les Jackson Five, Sam Cooke...

L'alliance de la polyphonie – six voix, six tessitures – et du beatbox, agrémentée d'un brin d'humour et de légèreté donne une couleur unique et inédite à cette fabuleuse exigence musicale qu'est la cappella. Seules les voix portent la musique avec une force et une intensité qui rivalisent sans difficulté avec les plus grands ensembles (big band, orchestre symphonique, groupe de rock...).

Quand la Motown se la joue a cappella ! Le pari fou de ce groupe vocal made in France au charme incomparable !

Informations pratiques

Tarifs : 11 € tarif plein / 5 € tarif réduit

• **Tarif réduit** : pour les 3-12 ans, les étudiants (sur présentation d'un justificatif) et les Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

• **Gratuité** : pour les moins de 3 ans

Paiement accepté en espèces, CB, chèque à l'ordre de l'Office de Tourisme et chèques vacances.

Réservez en ligne sur www.achards-tourisme.com

Placement libre.

Pass sanitaire et port du masque exigés.

Le spectateur ne peut prétendre à aucun remboursement ni échange.

Aucune réservation ne sera acceptée sans règlement.

Ouverture des portes à 20h

Office de Tourisme du Pays des Achards

56 av. Georges Clemenceau - 85150 Les Achards

Tél. : 02 51 05 90 49

contact@achards-tourisme.com

www.achards-tourisme.com



> GUICHET HABITAT

Le Guichet de l'Habitat du Pays des Achards est un dispositif

d'accompagnement technique et administratif gratuit pour les ménages de la Communauté de Communes. Vous êtes propriétaire ? Alors vous pourrez bénéficier de conseils pour votre projet de travaux quels que soient vos revenus.

Le Guichet de l'Habitat vous conseille et vous accompagne financièrement :

- Dans la rénovation énergétique de votre logement
- Dans l'adaptation de votre logement pour le maintien à domicile
- Si vous êtes propriétaire bailleur, dans l'amélioration de votre logement loué ou destiné à la location
- Dans la rénovation de votre logement dégradé



Vous pourrez échanger avec votre conseillère lors de permanences qui ont lieu, sur RDV, au siège de la Communauté de Communes du Pays des Achards.

Pour prendre rendez-vous ou pour toutes informations concernant votre projet de travaux, contactez :
la Communauté de Communes au 02 51 05 94 49 ou à
habitat@cc-paysdesachards.fr

> PROJETS 2021-2022

PROJET PRÉVENTION

Le projet « Bien vivre avec les écrans », coordonné par la Communauté de Communes du Pays des Achards et l'association Addictions France, vise une démarche globale de prévention des conduites à risques liées à l'usage des écrans qui implique les jeunes, les professionnels et les familles du territoire du Pays des Achards.

Cette approche globale s'inscrit dans la durée et se concrétise en plusieurs phases :

- Former et accompagner les professionnels accompagnant les jeunes dans les différentes structures du territoire
- Outiller les parents pour leur permettre d'accompagner leurs enfants vers un usage responsable des écrans
- Mettre en place des actions de prévention dans les différents lieux de vie collectifs des jeunes.

L'étape de formation des professionnels est lancée dès ce mois, pour deux sessions : 3 jours de formation cette fin d'année et une autre session en début d'année 2022.

- Les Associations -



INFO CLUB

Mail :

lsfoot@wanadoo.fr

Site :

lsf-football.fr



Pour cette saison 2021-2022, le club de foot de Sainte-Flaive compte 157 licences composées de :

- 41 enfants en école de foot (U6 à U11)
- 9 jeunes joueurs en U12/U13
- 40 joueurs (15 pour Sainte-Flaive) en U14/U15 dans le groupement Achards Flaive Grosbreuil/Girouard pour 2 équipes
- 16 joueurs (6 pour Sainte-Flaive) en U16/U17/U18 en groupement également
- 60 seniors pour 3 équipes (Senior 1 & 2 + 1 équipe loisir)
- 2 arbitres officiels
- 27 dirigeants + une bonne dizaine de bénévoles non licenciés

Est-ce l'effet coupe d'Europe ou la poussée démographique de la commune que notre école de foot enregistre 10 enfants supplémentaires par rapport à la saison 2020-2021 ? L'encadrement reste une priorité pour le club et nous remercions tous les animateurs encadrants de ces catégories (U6 à U13)

Nos ados (U14 à U18) basculent dans le Groupement Jeunes Achards Flaive Grosbreuil Girouard (GJAFGG) créé il y a 10 ans déjà. L'équipe 1 U15 accède au niveau élite départementale et l'équipe 2 en D3. Malheureusement, une seule équipe U17 joue au niveau D2.

Redémarrage difficile de nos équipes seniors toujours entraînées par Vincent MOISDON après une coupure de 9 mois sans compétition. Les objectifs sont le maintien de notre équipe 1 en D1 et le haut de tableau pour notre équipe réserve et équipe Loisir.

Dans les news, 3 descentes minimum par groupe de D1 sont au programme pour le championnat 2022-2023 car retour à des groupes de 12 équipes au lieu de 13.



Félicitations à nos 2 arbitres officiels qui montent d'un cran en arbitrant en D3 pour Christophe Neau et D2 pour Julien Roirand.

Le club remercie ses supporters, ses partenaires, ses bénévoles, la mairie et l'ensemble des gens impliqués de près ou de loin au bon fonctionnement de l'association.

Bonne et heureuse année à toutes et tous et au plaisir de se retrouver autour du stade.

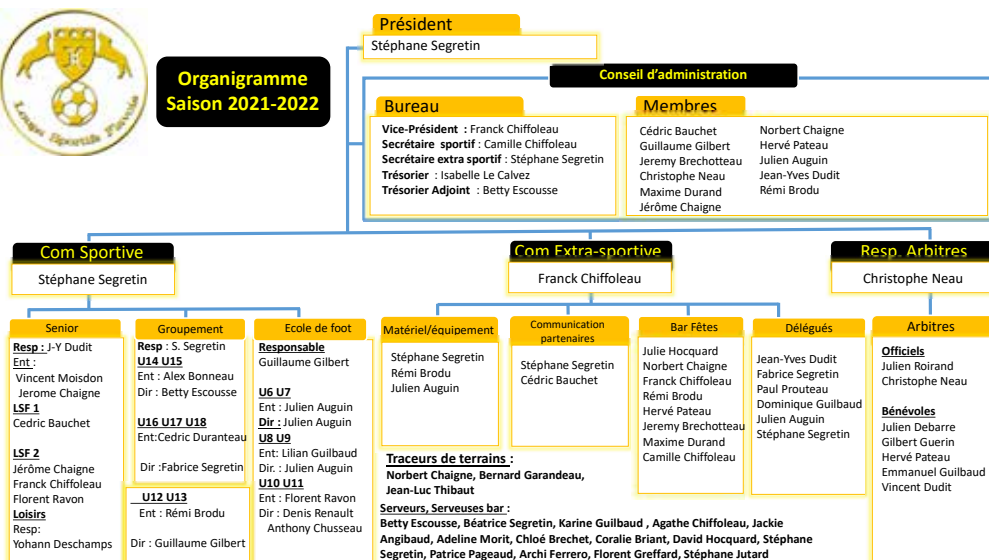
Bureau :

- Président : Stéphane SEGRETIN
- Vice-Président : Franck CHIFFOLEAU
- Secrétaire : Camille CHIFFOLEAU
- Trésorière : Isabelle LE CALVEZ
- Trésorière adjointe : Betty ESCOUSSE
- Membres :

Rémi BRODU, Maxime DURAND, Jérôme CHAIGNE, Hervé PATEAU, Norbert CHAIGNE, Jean Yves DUDIT, Christophe NEAU, Cédric BAUCHET, Jérémy BRECHOTTEAU, Julien AUGUIN, Guillaume GILBERT



Organigramme Saison 2021-2022



Fêtes au programme :

- Galette des rois (Au club House) : le 23-01-2022
- Soirée Paëlla : le 5 février 2022
- Croziflette à emporter : Mars 2022
- Match contre PRAYSSAC : 11 juin 2022
- AG FOOT : Juin 2022

- Les Associations -



> LSF BASKET

La saison 2020-2021 a été stoppée après quelques matchs début novembre 2020 en raison de la reprise de l'épidémie. Si nous avons pu proposer une reprise des entraînements en extérieur aux plus jeunes à partir de mai, le club n'a pu fonctionner normalement et nous n'avons pas été en mesure de proposer nos activités habituelles.

Pour autant, la dynamique et l'énergie des membres du bureau sont reparties de plus belle pour permettre à tous de jouer au basket depuis septembre 2021.

Plus de 90 licenciés dont de nombreux nouveaux nous font confiance pour cette nouvelle saison.

Les premiers matchs se sont déroulés dans une superbe ambiance : toutes les équipes ont montré une grande motivation et une vraie envie de s'amuser. Les parents, grands-parents copains ... qui sont venus les encourager ont contribué à apporter la vie qui nous manquait tellement dans la salle de basket.

Nous souhaitons que cette saison se déroule de la meilleure manière avec l'esprit de convivialité et de sportivité qui caractérise le club de basket de Sainte-Flaive.

**N'hésitez pas à venir encourager nos jeunes et nos seniors – bonne année à tous.
Le bureau du LSF**



Composition du Conseil d'Administration :

• Bureau :

Président : Guillaume GUESDON
Vice-Président : Sandra VINCEDEAU
Secrétaire : Raphaël MARIONNEAU
Secrétaire Adjoint : Céline JADAUD
Trésorier : Bruno GAUTHIER
Trésorier Adjoint : Antony LEROCH

• Membres :

Céline JADAUD, Caroline ARNAUD, Nathalie CHARGE,
Audrey LEROCH, Virginie FOUASSIER, Gérard MERIAU,
Stéphane GUIET

Nous remercions l'ensemble des bénévoles et parents qui s'investissent au quotidien pour assurer le bon fonctionnement du club, les entraîneurs (Jean et Arnaud) qui partagent leurs connaissances du basket avec enthousiasme et les partenaires qui nous permettent d'offrir les meilleures conditions de jeux à nos licenciés.

Contact : lsfbasket@gmail.com



Un jour de mars 2021 est née une nouvelle association...

Son nom « LES AMIS DE LA PÉTANQUE FLAIVOISE ».

Nous étions une douzaine de mordus à sa création, aujourd'hui nous atteignons la vingtaine. L'association grandit progressivement avec l'aide de la municipalité. Nous avons obtenu un deuxième boudodrome en cours de réalisation et pourrons bientôt partager avec les chasseurs la salle « Rocard », après aménagement, pour y jouer les jours de gros temps.

Le Club dispose maintenant des conditions nécessaires pour continuer sa croissance, tout en conservant un esprit de camaraderie propre à la pétanque. Les boudodromes sont désormais réservés au Club tous les mercredis, avec présence sur le terrain à 14h pour constituer les équipes. Et que les meilleurs gagnent ! La cotisation est fixée à 20 euros.

Informations auprès de :

Ricardo Moreno, président : 07 70 26 17 55
Daniel Jaulin, secrétaire : 06 73 40 70 35



- Les Associations -



ASSOCIATION
DE SAINTE-FLAIVE-
DES-LOUPS

> FAMILLES RURALES

Le mouvement Familles Rurales flavois 2022 c'est : 4 activités, 1 nouveauté et 2 services.

Septembre 2021 a vu la reprise de nos activités phares qui ont toujours autant de succès : la gym Pilates, la danse country, la randonnée et les cours de couture.

Janvier 2022 voit la création d'un Photos Club Flavois. Celui-ci a pour objectif de favoriser des rencontres amicales entre photographes amateurs ou novices désireux d'échanger idées et connaissances dans tous les domaines de l'activité photographique.

Quant aux deux services proposés par l'association : « La garderie du soir » et « SOS mamie », ils sont en veille depuis le début de la pandémie.

EN JANVIER vous avez la POSSIBILITÉ de vous inscrire aux activités : Danse Country, Randonnée, Gym Pilates (reste des places disponibles aux cours du soir) et photos club Flavois. S'adresser à Isabelle Pajot au 06 48 14 96 23.

N'hésitez pas à rejoindre le mouvement Familles Rurales flavois si vous désirez participer à une activité, utiliser un service ou si vous avez des idées pour créer d'autres activités. Une seule condition : adhérer à Familles Rurales.

POUR TOUS CONTACTS, RETROUVEZ-NOUS SUR L'APPLICATION  Sainte Flaive des Loups
Rubrique VIE PRATIQUE ➡ Rubrique VIE ASSOCIATIVE ➡ Rubrique CULTURELLES-LOISIRS ou
➡ AUTRES ASSOCIATIONS



> DANSE COUNTRY

Vous aimez danser et écouter de la musique country, alors venez nous rejoindre tous les mercredis (débutants) et les vendredis (confirmés) de 18h30 à 20h00 à la salle de l'Ormeau. Ambiance conviviale et décontractée assurée. N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.

CONTACTS :

Isabelle PAJOT, Responsable, 06 48 14 96 23
Isabelle GAZEAU, Animatrice, 06 16 34 91 07



> COUTURE



Depuis 2017, des cours de couture sont dispensés par Sandrine, une professionnelle. Trois ateliers sont proposés : le mardi et le jeudi de 19h à 21h30 et le mercredi de 17h30 à 19h30 une semaine sur deux. Ils s'adressent à tous les niveaux à partir de 12 ans.

CONTACT :

Marie-Hélène PAJOT,
06 73 31 85 27



- Les Associations -

> ACTIVITÉ RANDONNÉE

Pour l'année 2021/2022, la section Randonnée compte une trentaine d'adhérents(tes).

Nouveauté 2022 : Tous les mardis, deux randonnées vous sont maintenant proposées. Elles sont d'environ 10 km à allure modérée. Vous pouvez randonner le matin à 9h00 sur les chemins de Sainte-Flaive-des-Loups et des environs ou/et à 14h00, avec covoiturage, pour des balades sur des sites plus éloignés.

Les marcheurs vous invitent à les rejoindre tous les mardis place de la mairie à 8h50 ou 13h50.

CONTACTS :

Maryline PAGEAUD, Responsable Inscription, 06 81 45 57 63
Claude Guiat, Animateur, 06 31 11 53 58



> GYM PILATES



La gym Pilates est une méthode qui renforce les muscles profonds responsables de la posture. Elle combine des techniques de respiration, de concentration, de fluidité des mouvements dans des exercices de contrôle et de précision.

Les cours sont animés par Isabelle HILLAIRET et ont lieu tous les lundis (sauf durant les vacances scolaires) au choix : le matin à 9h15, 10h15 ou 11h15 ou l'après-midi à 18h15 ou 19h15 à l'espace « Le Genêt ».

CONTACT : Marie-Hélène PAJOT, 06 73 31 85 27

Nouveauté 2022



> ACTIVITÉ PHOTOS CLUB

Photo-Club Flavois désire offrir à ses membres la possibilité de travailler, de comparer et de discuter du résultat de leurs travaux.

Ceci afin de s'initier ou approfondir de nouvelles techniques, cultiver un mode d'expression artistique ou perfectionner une maîtrise, tant à la prise de vue, qu'au post-traitement.

L'essentiel étant d'apprendre à regarder autour de soi, à partager les techniques de vues, à analyser ou critiquer des photos en toute convivialité. Les rencontres ont lieu les jeudis matins.

Le club est ouvert à tous : débutants, amateurs ou professionnels.

CONTACTS :

Isabelle PAJOT, Responsable, 06 48 14 96 23
Didier POIRAUD, Animateur, 06 76 19 19 89



> SERVICE : SOS MAMIES

Un enfant malade ou un imprévu, faites appel à ce service à domicile ou chez la mamie.

CONTACT : Maryline PAGEAUD, 06 81 45 57 63



> SERVICE : GARDERIE DU SOIR

Envie de sortir un vendredi ou un samedi soir, ce service vous permet de faire garder votre ou vos enfant(s) à votre domicile de 19h00 au lendemain.

CONTACT : Isabelle PAJOT, 06 48 14 96 23

- Les Associations -



> TENNIS DE TABLE FLAVOIS

LA SAISON 2020/2021 :

Comme la saison précédente, les compétitions et entraînements ont été stoppés par la crise sanitaire. La saison 2020/2021 s'est donc terminée fin octobre après seulement trois journées de championnat. Alors que les mineurs ont pu rejouer à compter du 19 mai, les adultes n'ont été autorisés à reprendre l'entraînement qu'à partir du 9 juin.

Sportivement, l'année a été blanche pour tout le monde, les équipes repartent au même niveau ce qui veut dire à nouveau : pas de montée ni de descente.

Toutefois, la COVID a bousculé notre discipline. Pour l'ensemble du département, nous dénombrons le désistement de 35 équipes tous niveaux confondus par rapport à l'année dernière.

LA SAISON 2021/2022 :

À Sainte-Flaive-des-Loups, nous constatons à la reprise une légère baisse du nombre d'adhérents suite à des arrêts, blessures ou restrictions liées au pass sanitaire. Ces difficultés semblent également partagées par de nombreux clubs vendéens qui, chaque week-end, peinent à constituer les équipes.

Toutefois, le nombre de joueurs flavois engagés dans les différents championnats par équipes est stable. Le club a donc pu réengager les trois équipes qui évoluent en Départementales 1,3 et 4 comme la saison précédente.

Les entraînements dirigés ont lieu le mercredi pour les jeunes et les adultes ainsi que le samedi matin pour les plus jeunes. Un entraînement libre est ouvert à tous le vendredi à partir de 18h. Tout au long de l'année, il est possible de venir découvrir gratuitement le tennis de



table en participant à quelques entraînements. N'hésitez donc pas à venir nous rencontrer pendant ces créneaux.

MANIFESTATIONS :

Bien sûr, nous espérons pouvoir organiser au printemps notre traditionnel vide-grenier. Cette manifestation annulée en 2020 puis 2021 est essentielle pour notre association et une nouvelle édition des Pucés Flavaises (la 11ème) est donc prévue le dimanche 22 mai 2022. Dès à présent, les inscriptions sont possibles à l'adresse suivante : pucésflavaises@gmail.com

Par ailleurs, une nouvelle commission a été mise en place pour l'organisation d'événements. Sont notamment prévus :

- une soirée interne au club « dark ping » (tennis de table sur le thème des soirées fluos) en fin d'année ;
- un nouveau tournoi baptisé « JO 2022 » (Jeux Originaux) prévu le 2 avril 2022 par équipe de deux et ouvert à tous.

Nous communiquerons prochainement sur ces manifestations.

CONTACT :

Pour tout renseignement sur le club :
06 58 16 40 00 ou loupspingflavois@gmail.com



- Les Associations -



> AMICALE LAÏQUE

L'Amicale Laïque est une association dont le siège social est à :
5 rue du Petit Logis
85150 SAINTE-FLAIVE-DES-LOUPS

Elle a pour but d'aider financièrement l'École Publique : achat de matériel pédagogique, jeux éducatifs, bibliothèque, voyages et déplacements. Elle participe également au développement social et culturel de la commune.

Pour continuer d'exister et assurer au mieux ses missions, l'Amicale a besoin que de nouveaux membres, notamment des parents d'élèves, viennent renforcer l'équipe d'organisation.

ADHÉSION :

Une adhésion est demandée par famille quel que soit le nombre de personnes désirant exercer une activité.

Il n'est pas nécessaire de pratiquer une activité pour adhérer à l'Amicale Laïque.

FONCTIONNEMENT :

La carte d'adhérent pour 2020/2021 est de 15 €.

Elle donne accès et vous assure pour votre participation à toutes les activités de l'association.

Animations prévues :

- Galette et vœux : 22 janvier 2022
- Flavaroise : 19 mars 2022
- Fête des lumas : 19 juin 2022

Président : Emeric PERCOT
Vice- président : René VIOLEAU
Secrétaire : Charlotte ROTURIER
Secrétaire adjoint : Sébastien ELINEAU
Trésorier : Anais RIVERY
Trésorier Adjoint : Marie Laure ELINEAU

Autres membres du CA :

Joseph DUGAS, Maxime CHAUVIN, Roger RETUREAU, Sophie BALAVOINE, Patrice CAVICCHI, Gonzague LE GUEN.



> TENNIS CLUB FLAVOIS (section de l'Amicale Laïque)

Section Tennis :

L'année 2021 fut encore une année exceptionnelle avec la situation sanitaire que nous avons vécue, nos deux équipes engagées en championnat n'ont pu participer à aucune rencontre sachant que l'ensemble des championnats d'hiver et d'été ont été annulés. Les entraînements enfants et adultes ont toutefois pu reprendre au mois de mai. Pour cette nouvelle année tennistique, nous espérons pouvoir cette fois retrouver la compétition. Malgré cette situation nos effectifs sont stables et nous pouvons reconduire les 2 équipes seniors en championnat départemental. Comme lors des dernières années, le court de tennis extérieur est disponible pour les non licenciés, les réservations se font au bar de Sainte-Flaive-des-Loups « Chez Nann ».



Section Badminton :

La section continue de croître avec plus de quarante licenciés. Le troisième créneau du mercredi soir est toujours en place de 19h à 21h afin de permettre à un maximum d'adhérents de pouvoir pratiquer leurs loisirs, sans oublier les créneaux du lundi et mardi soir de 18h à 20h. Des rencontres amicales sont organisées avec des communes voisines durant la saison pour des moments sportifs et conviviaux.

Bureau et Membres à contacter :

- **Président :**
Stéphane Molinet, 06 79 73 21 15
- **Vice-Président :**
Charles Voyer, 06 72 81 03 69
- **Trésorier :**
Charly Gentet, 06 24 92 50 31
- **Secrétaire :**
Fabian Royer, 07 86 35 21 89
- **Correspondante Badminton :**
Aurélié Babinot, 06 88 29 01 10

- Les Associations -

> ÉCOLE DE MUSIQUE (section de l'Amicale Laïque)

Depuis sa création en 1983, l'École de Musique de Sainte-Flaive-des-Loups a pour objectif de rendre l'apprentissage de la musique accessible à tous : enfants, adolescents et adultes qui ont ainsi la possibilité d'acquérir une culture musicale grâce à des professeurs expérimentés.

L'École de musique flavoise propose l'apprentissage d'instruments divers : guitare, batterie, synthétiseur, piano, éveil musical, chant choral, chant individuel.

En dehors d'examens à la fin de l'année, des auditions publiques, nos élèves participent à des concerts ; le concert de la Société Philharmonique de La Roche-sur-Yon (mai 2018) dont nos élèves ont fait la première partie.



> YOGA (section de l'Amicale Laïque)

Cette année encore fut une année difficile pour le yoga. Notre professeur, Valérie Grivet, nous a fait cours via internet pendant les 6 premiers mois de l'année pour cause de confinement et d'impossibilité d'avoir la salle. Nous avons, enfin, retrouvé notre salle en juin. Depuis Septembre, nos cours ont repris tout en respectant les gestes barrières. Ceux-ci ont lieu le mercredi soir de 20h30 à 21h45 (sauf pendant les vacances scolaires) à la salle l'Ormeau. Les différentes postures, l'assouplissement, le relâchement du corps et la respiration sont au programme de nos séances. Pour tout renseignement, Mme Dulou Pierrette, tél. : 02 51 34 00 63. Continuons à appliquer les gestes barrières. Bonne Année 2022.

La participation aux divers événements offerts par la municipalité ou autre permet aux élèves de l'école de musique de progresser.

Rejoignez l'école de musique de Sainte-Flaive-des-Loups. Pour toute information, contactez : AMICALE LAÏQUE.

SECTION ÉCOLE DE MUSIQUE

6 rue du Petit Logis

85150 SAINTE-FLAIVE-DES-LOUPS

PRÉSIDENT : RENÉ VIOLEAU

COORDINATEUR : MARCEL VALLAIS

Marcel Vallais au : 06 75 56 57 26

Grâce Georges au : 06 07 31 41 23

> COMITÉ DES FÊTES

Composition du Conseil d'Administration :

Présidente : MORENO-PIRO Myriam, 06 76 70 57 77

Vice-président : PAJOT Christophe, 06 11 70 85 85

Secrétaire : CHETANNEAU Ludovic, 06 77 78 99 89

Trésorière : BABINOT Aurélie, 06 88 29 01 10



Le comité des fêtes assure le suivi du matériel proposé à toutes les associations et aux particuliers habitants ou non la commune. « Barnums, tables, chaises, vaisselle, faitouts, etc. »

Bonne année à toutes et à tous
Mme Myriam MORENO-PIRO



Les dates à retenir :

- **Vendredi 28 janvier 2022 à 20h :** AG extraordinaire, Espace culturel l'Ormeau
- **Mercredi 13 juillet 2022 :** Moules/Frites, feu d'artifice
- **Samedi 24 décembre 2022 :** de 10h à 13h, animations pour les enfants de la commune, vin chaud etc. « GRATUIT ».

- Les Associations -



> COMITÉ DE JUMELAGE

L'année 2020 aura été celle de la mise en sommeil de notre association suite à la pandémie.

L'année 2021 dont nous reportons tous nos espoirs sera celle de la reprise de nos activités afin de concrétiser nos premiers échanges avec PRAYSSAC.

Ce sont donc une cinquantaine de flavoises et flavois qui se sont déplacés les 11, 12 et 13 juin avec 4 mini bus, en camping- car et voiture particulière.

Nous étions accompagnés par des membres du FOOTBALL LSF, malheureusement sans les joueurs puisqu'il avait été décidé d'annuler la rencontre entre nos deux équipes (à cause de la pandémie).

Certains d'entre-nous étaient logés chez l'habitant ; les autres au BOIS DE PRAYSSAC village vacances dont les gérants sont adhérents au comité de jumelage de PRAYSSAC.

Les réceptions, les visites, les dégustations de vin se sont enchaînées pendant 2 jours et l'organisation du week-end par nos amis prayssacois a été parfaite.

Pendant la semaine du 25 au 29 juillet, ce sont 20 enfants du centre de loisirs de PRAYSSAC qui sont venus rejoindre 20 enfants du centre de ST-FLAIVE avec un hébergement commun au camping amitié nature de BRÉTIGNOLLES-SUR-MER.

Une journée au Puy du Fou, des cours de surf, un spectacle de magie à la salle de l'ormeau (offert par notre comité), ont permis aux enfants de se découvrir et d'échanger.

6 adhérents du comité ont accompagné les enfants au Puy du Fou, aussi pour certains d'entre nous une participation au pique-nique avec les enfants parc de la chênaie et nous avons également participé au démontage des tentes sur le camping le vendredi .

Notre 5^{ème} édition RANDONNÉE TERRE FLAVOISE du 12 septembre a rassemblé plus de 600 marcheurs, vététistes et joggeurs réunis. Merci aux 60 bénévoles qui ont permis l'organisation de cette manifestation.

Notre dégustation de vin du Rhône et du Lot lors du marché automnal du 10 octobre a permis la vente de plus de 120 cartons. Ce fut l'occasion de faire déguster les vins de nos amis JARDINNOIS et PRAYSSACOIS.

Ce sont aujourd'hui 75 flavoises et flavois qui adhèrent à notre association d'où notre slogan « **AVEC ET POUR LES FLAVOIS** »

Serge CHAIGNE



Les dates à retenir pour 2022 :

- 10, 11, 12 juin 2022 : venue de Prayssac avec le club de football
- Date à confirmer : déplacement des enfants du centre de loisirs de Sainte-Flaive à Prayssac
- 11 septembre : randonnée TERRE FLAVOISE
- Octobre : dégustation de vin
- Décembre : déplacement à JARDIN pour la fête des lumières de Lyon

Composition du bureau

Président : Chaigne Serge
Vice-président : Segrétin Fabrice
Secrétaire : Colard Janine
Adjointe : Traineau Christiane
Trésorière : Prouteau Joëlle
Adjointe : Chusseau Nicole
Membres : Brodu Jérôme, Vilaseca Pascal
Membres élus du conseil municipal : Pajot Christophe, Chiffolleau Agathe, Billy Michel et Vilaseca Annie.

- Les Associations -



> LES DARTS FLAVOISES

Créé au 1^{er} semestre 2019 le club de fléchettes Les Darts Flavoises a pour objectif de permettre aux adhérents (22 membres) d'évoluer dans le championnat Phoenix New Darts France, de promouvoir le jeu de fléchettes sur cible électronique, de dynamiser la vie associative de la commune ainsi que les commerces.

Notre première année fut très encourageante, avec notre participation aux finales nationales à Saumur fin Mai. Un titre de vice-champion de France en équipe et une très belle place de Champion de France Individuel pour notre jeune « Loup » Scott R. Ce qui lui a permis de participer aux phases Européennes au Portugal, dans la cour des grands. Une deuxième année quasi inexistante pour le club qui a subi, comme beaucoup la pandémie. Cela a entraîné, avec la fermeture des bars/ restaurants, l'arrêt des matchs et autres événements.

C'est avec beaucoup de plaisir que l'Assemblée Générale a pu avoir lieu le 2 septembre pour reprendre les projets et le sport. Notre volonté est de participer aux événements mis en place par la mairie, de redynamiser également la vie chez NANN, lieu des entraînements et des matchs.

Avec 3 équipes engagées dans le championnat régional qui a commencé le 19 octobre ainsi qu'une équipe en niveau National, qui a débuté le 4 novembre vous pouvez venir découvrir l'univers des fléchettes électroniques au bar restaurant.

L'association souhaite mettre en place différents événements cette année en fonction du contexte sanitaire, et remercie l'équipe municipale pour leur soutien logistique et encouragements pour la vie de la commune.

Président : MIGNÉ Samuel

Vice-président : MARIONNEAU Julien

Trésorière : SCHUSTER Camille

Secrétaire : MEILLERAIS Yoann



> TEAM LJA MOTOCROSS 85



Créée en janvier 2019, la Team LJA motocross 85 est une association qui a pour but de promouvoir le sport motocross en permettant aux pilotes de participer à des compétitions régionales.

Passionné de moto et de vitesse, on trouve dans cette activité l'esprit de compétition, le défi de se surpasser physiquement et psychologiquement, d'aller au bout de soi-même, ce qui procure un plaisir intense.

Composition du Conseil d'Administration :

Bureau :

Président : Roulance Teddy

Secrétaire : Vincent Berthome

Trésorier : Kervran Lucie

Membres : 3 Membres du bureau et 3 jeunes pilotes.

Saison 2021

Après une année sans course, la compétition a enfin pu reprendre.

Une saison avec des hauts et des bas dûs à des problèmes mécaniques mais qui se termine très bien avec l'aide de nos sponsors pour Leny Roulance qui remporte le titre de champion de Vendée 2021 dans la catégorie 85 cc - de 12 ans et une 4^{ème} place en championnats de ligue Pays de Loire .

Nous allons profiter de l'inter saison pour se perfectionner et continuer les entraînements pour assurer une belle année 2022.

Les dates à retenir :

Calendrier de la FFM à venir début 2022.

Pour nous contacter :

06 68 76 76 61

ou 07 77 95 37 61



- Les Associations -



> THÉÂTRE DE LA LOUPIOTE

Il aura fallu plus de deux ans pour enfin espérer présenter notre nouvelle pièce...

Il y a un an, nous vous disions qu'on allait jouer en avril... Puis on a repoussé en octobre, en novembre... Nous sommes en novembre et nous sommes encore au travail...

Mais cette fois c'est sûr (croisons les doigts), ce sera pour les :

Vendredi 11, Samedi 12 et dimanche 13 février

Salle de l'Ormeau de Sainte-Flaive-des-Loups

« Comédies tragiques » de Catherine ANNE

Mis en scène par Christophe SAUVION de la compagnie GRIZZLI

À vos agendas donc pour découvrir cette nouvelle création qui, comme son nom l'indique, naviguera entre le rire, le pathétique ou l'absurdité de situations quotidiennes... avec en fil rouge la défense de la Culture.

Composition du Conseil d'Administration :

Bureau :

Président : Dominique COMBAUD

Vice-président : Jean-Claude LOGEAIS

Secrétaire : Hélène BOURY

Secrétaire Adjoint : Isabelle MAFFEIS-LEZAY

Trésorier : Sandrine BOIRE

Membres :

Jean-Yves LOGEAIS, Nicole RAFFIN, Krystel GABORIT, Serge SIRE, Bruno LAMY, Séverine PAGEAUD, Adrien COMBAUD, Ibtissem MEYLENDER, Armel SIRET



> MÉMOIRE VIVANTE

« Demain est déjà l'histoire »

Parce qu'il nous semble primordial de mettre le passé à l'honneur, nous allons créer l'association « Mémoire vivante ».

Nous aurons à cœur de rassembler les Flavois autour de l'histoire, du patrimoine et de la culture de notre commune.

Pour ce faire, nous rassemblerons par exemple les générations lors de moments conviviaux pour que les anciens puissent transmettre aux plus jeunes.

Nous tenterons aussi en allant à votre rencontre de collecter des documents pour les archiver et des témoignages historiques afin de les retranscrire pour que rien ne tombe dans l'oubli.

Pour finir, nous projetons également d'organiser une grande fête de commémoration en mai 2023 comme celle de 2019 afin de poursuivre notre devoir de mémoire.

Pour tous renseignements vous pouvez envoyer un message sur l'adresse mail :

memoirevivante85@gmail.com

- Les Associations -

> UNC/AFN/SOLDATS DE FRANCE

Composition du conseil d'administration :

Bureau :

Président : CHAUVET Alfred

Vice-Président : GREFFARD Francis

Secrétaire : PAUVERS Claude

Secrétaire adjoint : TRICHET Marc-André

Trésorier : THIBAUT Jean-Luc

Trésorier Adjoint : CHIFFOLEAU Franck

Membres : CHAIGNE Norbert, GUILBAUD François,

GUILBAUD Gaston, MARIONNEAU Henri, PERROCHEAU

Alcime, RAVON Jean-Claude, RICHARD Michel.



Notre section compte à ce jour 90 membres, dont 47 soldats de France.

La crise sanitaire étant toujours présente en ce début d'année 2021, l'association avait organisé le 20 février une choucroute sous forme de « plat à emporter ». Cette formule fut très appréciée, et sera reconduite en 2022.

Tout comme en 2020, les commémorations du 8 mai et 11 novembre, ont été célébrées en petit comité, du fait de la crise sanitaire.

Cette année, la section s'est associée au « passeport du civisme », destiné aux élèves de CM2 des écoles de Sainte-Flaive. Les enfants ont donc réalisé une première action individuelle liée au devoir de mémoire, lors de la cérémonie du 11 novembre au cimetière.

L'ensemble de la section UNC-Soldats de France remercie tous les enfants, parents et instituteurs, présents lors de cette matinée.

Dates à retenir :

22 janvier 2022 : Assemblée générale, **19 février 2022** : Choucroute à emporter, **du 17 au 21 juin 2022** : Pèlerinage à Lourdes, **9 juillet 2022** : Pique-nique et grillades, **28 août 2022** : Après-midi dansant, **4 septembre 2022** : Congrès départemental à Luçon.

La section déplore depuis décembre 2020, la disparition de deux de ses membres : Mr Jean-Jacques LECRIVAIN le 12 décembre 2020, et Mr Marcel PROUX le 19 décembre 2020. Aux familles, nous leurs adressons nos plus vives et sincères condoléances.

Toute la section souhaite aux Flavaises et Flavois une très bonne et joyeuse année 2022.



- Les Associations -

> CLUB DES RETRAITÉS « FLEURS D'AUTOMNE »

L'année 2021 a été marquée par la poursuite du Covid et de l'annulation des activités proposées par le club au cours du 1^{er} semestre 2021. Celles-ci ont repris en juillet et en août pour les boules, la pétanque et la marche, et en septembre pour les jeux de cartes, de société et atelier-mémoire, avec les conditions sanitaires obligatoires.

Cependant, nous n'avons pu assurer le voyage à l'ILE d'AIX, la pêche à pied à PORT GIRAUD, et l'après-midi dansant du dimanche 26 septembre.

Les deux pique-niques du 8 juillet et du 12 août ont été maintenus, ainsi que le repas du 12 octobre, au cours duquel, nous avons fêté les anniversaires des 85 et 90 ans.



POUR PÂQUES, NOUS AVONS PORTÉ À CHAQUE ADHÉRENT UN SACHET DE CHOCOLATS AFIN DE PARTAGER QUELQUES INSTANTS PRIVILÉGIÉS.



Nous avons organisé une Assemblée générale le 1^{er} juillet au cours de laquelle, nous avons procédé à l'élection des membres du Conseil d'Administration :

Présidente : Christiane Traineau
Vice-présidente : Eliane Joubert
Trésorier : Cyril Pineau-Valencienne
Trésorière adjointe : Thérèse Ruchaud
Secrétaire : Bernadette Hermouet
Secrétaire adjointe : Annie kuezka

Membres :
Joseph Richard, Thérèse Ruchaud, Jeannine Laidet, Alcime Perrocheau, Alfred Chauvet, Jean-Pierre Boutrelle, Marie Geoffroy

DATES À RETENIR POUR 2022 :

Samedi 12 février : concours de belote

Mardi 8 mars : repas de printemps

Mardi 17 mai : voyage

Mardi 28 juin : banquet

Dimanche 25 septembre : après-midi dansant

Mardi 11 octobre : repas d'automne

Vendredi en soirée : concours de belote.

- Les Associations -

Services à Domicile

L'ADMR EST CONVENTIONNÉE PAR
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Une aide à domicile proche de chez vous !

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile de Sainte-Flaive-des-Loups intervient sur votre commune et propose des services à domicile pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ainsi que les familles : entretien du logement, aide à la personne, téléassistance, livraison de repas, garde d'enfants à domicile, ... Des services répondant aux besoins de chacun grâce à nos 9 salariés que la crise sanitaire a mis en lumière par leur engagement de tous les jours auprès des personnes fragiles.

L'ADMR, ce sont aussi des bénévoles qui, par leur présence, apportent un soutien aux personnes isolées et en perte d'autonomie. Ils proposent des visites de convivialité ou des activités telles que visite de Noirmoutier, ateliers créatifs... Nous souhaitons apporter plus et mieux à ceux qui nous font confiance. La qualité de notre service est une préoccupation constante.

Venez nous rencontrer !

Nous vous accueillons **du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h (sur RDV)** au 17, Place Michel Vrignon La Mothe-Achard, 85150 Les Achards.

Nous sommes également joignables par téléphone du **au 02 51 20 31 77**, et par mail à paysdesachards@admr85.org.

Personne référente pour la commune de Ste-Flaive-des-Loups :
Mr GIGAUD Gilles : 06 10 83 07 84



Avec mon fils Laurent,
J'ai choisi
l'ADMR pour rester à la
maison en toute confiance.

Depuis **70 ans**
l'ADMR veille sur
vos proches !

www.admr85.org

> SOCIÉTÉ DE CHASSE

Président : DELAPRE Guy

Tél. : 02 51 34 01 88

Port. : 06 78 72 26 07

Vice-Président : BRET Jean-Paul

Trésorier : BOURSERAU Patrick

Secrétaire : GARANDEAU Jean-Paul

Manifestations :

- Repas à emporter :
samedi 2 avril 2022
- Assemblée générale :
dimanche 4 septembre 2022



PROTECTION CIVILE
AIDER · SECOURIR · FORMER

> LA PROTECTION CIVILE

La Protection Civile recrute des secouristes bénévoles. Vous voulez vous sentir utile ?

Porter secours, assister la population vendéenne ?

Vous êtes pédagogue et vous voulez former la population aux gestes de secours ?

La Protection Civile de Vendée est faite pour vous ! La Protection Civile de Vendée, c'est quoi ?

La Protection Civile est la première association de sécurité civile en Vendée. C'est plus de 600 bénévoles secouristes engagés. Grâce à notre maillage territorial, retrouver une antenne dans votre commune. En effet, l'Antenne du Pays des Achards compte une équipe dynamique de bénévoles. Nous sommes présents sur différents événements : sportifs, culturels ou festifs, sur de la communauté de communes des Achards et ses alentours ou en renfort dans tout le département et à l'échelle nationale.

Pour nous soutenir, rien de plus simple ! Tu as plus de 14 ans ? Tu es motivé ? Cela suffit ! Rejoins-nous ! Les bénévoles de la Protection Civile te formeront pour pouvoir porter secours et les accompagner sur les différentes manifestations. Si tu souhaites t'engager, mais que le secourisme n'est pas fait pour toi, nous avons aussi besoin de personnes aux multiples compétences pour nous accompagner dans la vie de l'association (photographe, comptable...). Tu n'as pas le temps de venir t'engager dans notre association ? Cela n'est pas grave, tu peux aussi nous soutenir financièrement grâce aux dons. Effectivement, la Protection Civile est une association reconnue d'utilité publique. Ainsi, cela permet aux particuliers comme aux entreprises de défiscaliser en faisant une bonne action.

Si vous souhaitez plus d'information, rendez-vous sur nos différents réseaux sociaux,

 **Protection Civile de Vendée,**

notre site internet :
protection-civile-vendee.org

ou par mail :
paysdesachards@protection-civile-vendee.org

ou encore auprès du responsable d'Antenne :
SOULIARD Thierry 06 38 67 56 93.

- Les Associations -

> SYNDICAT D'EXPLOITANTS AGRICOLES DE SAINTE-FLAIVE-DES-LOUPS



Les crises successives (sanitaire, climatique, migratoire, ...) que nous connaissons depuis plusieurs années, amène le pays à réfléchir sur son autonomie en général, autonomie alimentaire, sanitaire, énergétique afin de palier au mieux au bien être de sa population.

Les agriculteurs flavois, conscients de toutes ces problématiques et soucieux de trouver des solutions, œuvrent pour s'adapter :

- Production d'électricité photovoltaïque sur nos bâtiments
- Projet de magasin collectif de producteur
- Vente directe
- Stockage d'eau pour nourrir nos animaux
- Projet de production de biogaz
- Projet de valorisation collectif de bois bocagé
- ...

Le tout pour contribuer à l'autonomie alimentaire et énergétique que la crise a mise en évidence.

L'élevage reste bien présent sur la commune, mais on peut se poser la question de l'avenir de nos paysages avec le manque de jeunes : 50 % des agriculteurs ont plus de 50 ans et n'auront pas de suite !!!!

Nous avons encore besoin de nos élevages demain malgré tout ce que peuvent nous raconter les médias.

Que deviendrait notre campagne, sans l'élevage et nos agriculteurs ?

Le conseil d'administration du SEA de Sainte-Flaive-des-Loups vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2022.

> CENTRE DE SECOURS DE NIEUL-LE-DOLENT

À l'heure où je rédige cet article, la situation épidémique est malheureusement en train de progresser mais cela n'interfère en rien notre façon d'agir. Notre but premier est de prendre en charge du mieux possible notre population. Notre sainte Barbe s'est déroulée cette année sur la commune de Grosbreuil.

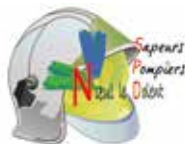
Le bilan opérationnel sur l'année 2021 reste sensiblement identique à celui de l'an passé avec environ 380 interventions.

L'effectif au 1^{er} janvier 2022 est de 32 sapeurs-pompiers volontaires :

- **Nouvelles Recrues :** Julien CHAPELAIN, Elisa MARTIN, Aurélien PAUL, Grégory BORDERON (La Boissière-des Landes).
- **Cessation d'activité :** Aymeric CITAIRE (Bataillon Marins Pompiers Marseille), Amandine LACHEVRE
- **Mutations :** Chloé GILBERT (mutée au CS La Mothe-Achard), Marine VINCENT (mutée au CS Saint-Jean-de-Monts). Mutation prévue en début d'année 2022 : Justin MERCIER et Erwan DAHAL vers le CS La Mothe-Achard

Les Promus et décorés de l'année 2021 :

- **Grades :**
 - Mathieu JAULIN est promu au grade d'Adjudant Chef.
 - Maxime CHARRIER est promu au grade d'Adjudant.
 - Stéphane RICHARD et Fabrice BOCQUIER sont promus au grade de Sergent Chef.
 - Léo PITON, Pierre Adrien GERARD, Amélie BARRE et Nolwenn GIROUD sont promus au grade de Caporal.
 - Mathieu HEGER est promu 1^{ère} Classe et reçoit la fourragère départementale pour titularisation.
 - Erwan DAHAL est promu au grade d'Infirmier.
- **Médailles :**
 - Mathieu JAULIN reçoit la médaille d'argent des sapeurs-pompiers pour 20 ans de service ainsi que la médaille de



l'Union Départemental pour sa mission de Président d'amicale.

- Amandine LACHEVRE reçoit la médaille de Vermeil des sapeurs-pompiers pour 10 ans de service.(14 années effectives).

Je souhaite à travers cet article remercier de façon très sincère le lieutenant honoraire Olivier VINCENT qui a cessé son activité en début d'année après 25 ans au service du centre.

Très impliqué dans la formation et particulièrement dans le secourisme, il a été un soutien sans faille dans la direction du centre en tant qu'adjoint au chef de centre tout comme dans le bureau de l'amicale qui aura l'honneur de lui remettre la médaille de l'Union Départementale.

Recrutement : Contactez le SDIS de la Vendée / La Mairie de Nieul-Le-Dolent / Le Centre de Secours de Nieul-Le-Dolent (Informations sur l'activité de Sapeur Pompiers Volontaires).

Contact auprès de l'adjudant Maxime CHARRIER au 06 18 51 08 01.

« La Fraternité n'est qu'une idée humaine, la solidarité est une idée universelle ».

Citation proses philosophiques de Victor HUGO

Nous tenons à vous souhaiter tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite pour cette nouvelle année.

Le Chef du Centre de Secours de Nieul-le-Dolent, Capitaine Mickael BECAUD.

- Les Associations -



L'association VISAF a pour raison d'être de conceptualiser des actions de solidarité, d'être un laboratoire d'expériences, en réponse à des besoins existants sur notre territoire communal, et communautaire, les développer, les adapter, ou encore les transmettre. Ces actions sont basées sur des valeurs de respect, confidentialité, liberté, autonomie et de partage.

Notre slogan :

Rendre service... sans être au service, avec nos limites

Les actions de l'association se situent dans le domaine de la **mobilité**, facteur d'autonomie et de lien social, donc maintien voire amélioration de la santé physique, psychologique, psychique, et de l'**accompagnement** : par le déplacement solidaire, le numérique et la mise en place de visites à domicile.

- L'activité du **Déplacement Solidaire** se déploie aujourd'hui sur les 3 communes de Beaulieu, Nieul et Sainte-Flaive et prochainement sur les communes de Saint-Georges, La Chapelle-Hermier, Le Girouard et Martinet. Depuis 2017, VISAF a effectué 800 missions (550 pour Sainte-Flaive) essentiellement pour des courses et rendez vous médicaux et paramédicaux. Nos 24 bénévoles (9 à Sainte-Flaive) ont effectué près de 18 000 kilomètres, (13 000 pour Sainte-Flaive) au bénéfice de 95 bénéficiaires. Une montée en charge est prévue avec le déploiement de notre activité. Il convient de mettre en lumière que les accompagnants ont bénéficié dernièrement d'une sensibilisation à la communication par deux psychologues avec financement MSA pour les conforter dans cette mission de l'accompagnement en tant que bénévole. Une formation à l'accompagnement physique par deux ergothérapeutes leur sera aussi proposée en novembre : montée et descente de voiture, prévenir la chute et protocole en cas de chute. Il est à noter que ces formations se déroulent avec l'association du transport solidaire des achards.

Il est possible de s'inscrire au Déplacement solidaire par précaution, c'est-à-dire sans être obligé de l'utiliser.



- Les Visites à domicile : Elles ont débuté à la Marpa. Avec l'expertise de 2 adhérentes, l'association a lancé les VAD. Nous n'en sommes qu'au début. Une équipe de 4 bénévoles est en place aujourd'hui. Faites-le savoir à ceux qui peuvent en avoir besoin autour de vous

Perspectives

- Dorénavant notre action va se concentrer sur la **structuration du Déplacement solidaire**, avec l'adhésion des 4 nouvelles communes. Nous sommes très touchés de leur confiance et nous espérons en être dignes.
- Poursuivre la mise en place des visites à domicile en élaborant de nouvelles stratégies de communications pour faire connaître ce service qui sera peut être essaimé s'il correspond à un besoin sur d'autres communes.
- Projet de site internet pour mieux communiquer
- Travailler notre projet associatif pour les 5 ans à venir.
- Accueillir de nouveaux administrateurs et bénévoles. Si vous êtes sensibles à notre démarche de solidarité nous serons heureux de la partager avec vous.

Contacts :

Chantal Brunetière : 02 51 34 08 94
Marcel Tenailleau : 06 87 94 29 20

- MARPA-Résidence Bernadette -



Animation chansons accompagnée au Ukulélé avec Aurore, agent polyvalent. Très appréciée !!!



Superbe décor pour la fête des mères réalisé par l'animatrice ! Bravo !!! Et ce n'était que le début car un décor spécial fête des pères et un pour la fête nationale ont été également réalisés...



Rencontre au mois de juin avec les résidents de la Boissière des Landes dans un cadre exotique pour partager un moment chantant et gourmand ! À refaire dès que possible...

Comme 2020, l'année 2021 reste marquée par la crise sanitaire liée au COVID 19.

La Résidence Bernadette a lutté et lutte encore contre l'épidémie Covid 19. À ce jour, l'ensemble des résidents et du personnel de la Résidence Bernadette a su échapper au virus ceci grâce aux efforts de chacun. Aussi l'obligation du Pass Sanitaire est effective depuis le 4 novembre 2021 pour l'entrée dans la résidence.

Et comme en 2020, le goûter de Noël a été au rendez-vous à la Résidence Bernadette le jeudi 9 décembre 2021 sans les proches des résidents. Ce fut une très belle fête ! Les résidents entourés de l'équipe professionnelle ont vécu un après-midi festif tout en chansons. Très beaux moments de partage dans une bonne humeur générale.

Cette année a été marquée par le recrutement d'une animatrice au 1^{er} avril 2021. Ce projet avait déjà été pressenti et la crise sanitaire n'a fait que confirmer ce besoin. Ce poste est financé par la conférence des financeurs gérée par le Conseil Départemental de la Vendée. Ce recrutement mutualisé entre 3 résidences autonomie du secteur à savoir La Boissière des Landes et Le Poiroux, est une première dans le département. Il a pour objectif de maintenir l'autonomie des résidents par le biais de diverses actions comme stimuler la mémoire, maintenir ou développer la condition physique et les habilités motrices, prévenir et repérer les difficultés sensorielles, se détendre et avoir une meilleure estime de soi en vue d'améliorer le bien-être, favoriser le lien social entre les résidents et l'extérieur. Les échanges inter MARPA qui ont eu lieu au cours de l'année ont été fort appréciés.

La présence régulière de l'animatrice est un réel bénéfice pour les résidents de par la régularité de ces temps collectifs ou individuels privilégiés.

La vie sociale au sein de la structure se poursuit donc et notre engagement auprès de toutes et tous reste fondé sur la bienveillance et le prendre soin pour vieillir comme chez soi...

Je remercie particulièrement l'ensemble de l'équipe professionnelle pour laquelle l'année a été éprouvante ainsi que Martine, bénévole qui poursuit assidûment son engagement auprès des résidents. Je félicite également l'ensemble des stagiaires qui se sont investis auprès des personnes âgées et remercie chaleureusement l'ensemble des familles pour leur compréhension et leur responsabilisation face aux obligations sanitaires.

Toute l'équipe professionnelle et l'ensemble des résidents se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et tous une très belle et heureuse Année 2022.

“ Il y a des jours, des mois, des années interminables où il ne se passe presque rien. Il y a des minutes et des secondes qui contiennent tout un monde. ”

Jean d'Ormesson

Madame Catherine GOULPEAU
Directrice de la MARPA Résidence Bernadette
8, rue du Stade - 85150 SAINTE-FLAIVE-DES-LOUPS
Tél. : 02 51 34 02 38
Mail : contact@residencebernadette.fr

- Location de salles -

> TARIFS LOCATION SALLE SOCIO-CULTURELLE L'ORMEAU

SALLE SOCIO- CULTURELLE	Commune				Hors commune	
	Associations et entreprises		Particuliers		Associations, particuliers et entreprises	
	Week-end (3 jours)	Journée	Week-end (3 jours)	Journée	Week-end (3 jours)	Journée
Foyer (bar) + cuisine	-	80 €	350 €	200 €	550 €	300 €
Grande salle + Bar	250 €	150 €	950 €	350 €	1 100 €	500 €
Tribunes	50 €	50 €	-	-	100 €	100 €
< de 100 couverts	-	-	50 €	50 €	50 €	50 €
< de 200 couverts	-	-	75 €	75 €	75 €	75 €
< de 300 couverts	-	-	100 €	100 €	100 €	100 €
Réunion familiale	-	-	-	Gratuit	-	-
Vin d'honneur	-	-	-	200 €	-	-

Toute location s'entend avec verres, tasses, pichets, cuillères et percolateurs + accès à la chambre froide.

Comme indiqué dans le règlement, le nettoyage complet de tous les espaces (hall/bar, sanitaires, loges, cuisines et dégagements, balayage du parquet de la grande salle) sera assuré par les utilisateurs.

En cas de location des tribunes, les moquettes devront être aspirées par les utilisateurs. Une caution « entretien » de 200 € sera demandée à tous les utilisateurs et sera encaissée en cas de mauvaise réalisation du ménage. Une caution « dégradations » de 1 000 € sera également demandée à tous les utilisateurs (associations et particuliers). Les associations de parents d'élèves de chaque école de Sainte-Flaive-des-Loups ont droit à une gratuité par an pour les arbres de Noël.

> TARIFS LOCATION SALLE LE MOULIN

		La salle Poly	La salle Bleue	La salle Rouge	La salle Violette
	USAGES	120 pers.	50 pers.	35 pers.	25 pers.
ASSOCIATIONS	Réunion, assemblée générale Manifestation lucrative	1 fois par an 100 €	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
PARTICULIERS	Manifestation sans repas, vin d'honneur	150 €			
	Manifestation avec repas (Vidéo-projecteur, office, vaisselle compris)	250 €			
EXTÉRIEURS	Manifestation sans repas, vin d'honneur	300 €			
	Manifestation avec repas (Vidéo-projecteur, office, vaisselle compris)	400 €			
	Forfait 2 ^{ème} journée	50% du tarif			
	Caution dégradations et ménage	1 000 €			

- État civil -

du 01/12/2020 au 01/12/2021



> NAISSANCES

01/12/2020 : CLÉMENT Tina, 11 Le Tablier
05/01/2021 : THIBAUD Zoé, 13 La Coiffaudière
07/02/2021 : MERCIER Ryan, 4 Le Bois Marie
24/03/2021 : POTIER Eden, 16 rue des Écureuils
29/03/2021 : PONTOIZEAU Mélia, 15 la Guinerie

17/05/2021 : LEJARD Victoria, 1 impasse des Bruyères
23/05/2021 : AUGER Augustin, 4 rue du Gué
28/05/2021 : PELLARD MOREAU Andrew, 14 rue des Sirènes
22/06/2021 : VAN DER KOLK Garance, 11 rue de la Lande
09/07/2021 : SARTHOU Romy, 20 rue de la Lande
01/08/2021 : DEVAUX Gabriel, 4 impasse des Naiades
03/08/2021 : NOEL Sacha, 11 D rue des Ecureuils
08/09/2021 : FLOTTES Arthur, 14 Bourdigal
23/09/2021 : GILBERT RUIZ Rose, 5 la Petite Chauvière
04/10/2021 : FAVROU Maé, 14 rue du Genêt
08/10/2021 : PROUTEAU Romy, 9 bis rue du Petit Genêt
18/10/2021 : LEBAS BUZIT Léon, 5 le Senil
29/10/2021 : MOLLÉ Léonie, 1 bis impasse des Chênes
07/11/2021 : SOULARD Yuna, 14 la Renaudière
13/11/2021 : DUDIT Alice, 14 la Bidallière
18/11/2021 : GASCHET Danaé, 26 rue des Vignes
28/11/2021 : LHOMMEAU Nina, 20 la Renaudière

> MARIAGES



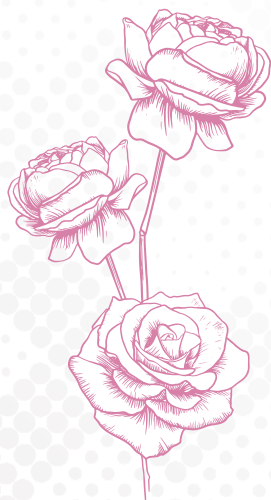
Le 31 juillet 2021 :
Anthony TRaineau et Isabelle BUTON,
9 bis rue de la Louvetière

Le 25 septembre 2021 :
Bruno CHARRON et Sabrina RAVON,
domiciliés à VERTOUL (Loire Atlantique)

Le 25 septembre 2021 :
Franck BENOIST et Lydie LEMARCHAND,
17 chemin de Ceinture

Le 27 novembre 2021 :
Ricardo MORENO PIRO et Myriam KHARBECHÉ,
10 rue de la Mairie

> DÉCÈS



09 décembre 2020 : FORT Thérèse épouse TRaineau – 17 rue du Gué
12 décembre 2020 : LÉCRIVAIN Jean-Jacques – 28 rue des Vignes
18 décembre 2020 : POUPEAU Yves – 8 bis rue du Stade
18 décembre 2020 : PROUX Marcel – 21 rue du Stade
28 décembre 2020 : AUGER Michelle épouse CHAILLOT – 17 rue de la Louvetière
09 janvier 2021 : BOUVIER Jean – 5 impasse des Oiseaux
25 janvier 2021 : BOCQUIER Yoann – 10 La Poitevine
30 janvier 2021 : ROIRAND Michel – 17 Le Senil
03 février 2021 : JACQUEMIN Marie veuve NOIROT – La Vergne
05 février 2021 : CALLAUD Rolande veuve GUILBAUD – L'Épinay
28 juillet 2021 : MÉRIAUDEAU Marie-Ange veuve LE ROUX – 303 Les Loges
10 octobre 2021 : DELAGARDE Marie veuve COLMARD – 10 impasse des Lauriers

- La Paroisse St Joseph du Garandeau -

(Le Girouard • Sainte-Flaive • Nieul-le-Dolent)

L'abbé Roland Gautreau, curé de la paroisse, réside à Nieul.

Tél. du presbytère : 02 51 07 90 62, avec répondeur.

Mail : gautreau.roland@wanadoo.fr

Des permanences sont assurées dans les presbytères de :

Nieul : le samedi de 10h30 à 12h.

Sainte-Flaive : le mardi de 10h30 à 11h30.

En dehors de ces heures, on peut téléphoner au presbytère de Nieul et laisser un message si le prêtre est absent.

Lieux et horaires des messes

Les messes sont célébrées le dimanche matin, à 10h30 dans l'une des églises de la paroisse (Nieul, Sainte-Flaive ou le Girouard). Pour les horaires et les lieux, consulter le calendrier disponible près de l'entrée de l'église.



> INDICATIONS PRATIQUES CONCERNANT CERTAINES DEMANDES PAROISSIALES

Baptêmes :

- Pour les enfants de 0 à 3 ans, les inscriptions se font dans les presbytères au moins deux mois avant la date prévue par la famille. Pour les enfants de 3 à 7 ans, voir avec le prêtre comment vivre la préparation du Baptême. Il y a un dimanche de baptêmes par mois, dans l'une des églises de la paroisse.
- Pour les enfants en âge scolaire, faire les demandes en début d'année scolaire. La préparation se fait sur un an, avec les enfants et les parents.
- Pour les jeunes et les adultes, le Baptême se prépare avec un petit groupe d'accompagnement.

Catéchèse :

Pour les enfants scolarisés en école publique, s'adresser au prêtre de la paroisse.

Première communion :

Elle se célèbre après 2 années de catéchèse. En 2021, elle aura lieu le jeudi 26 mai (Ascension) à Sainte-Flaive.

Mariage :

Les couples qui envisagent de se marier à l'église, sont invités à réfléchir à l'engagement qu'ils vont prendre et à sa signification religieuse. Pour cela, il est bon de s'inscrire dans les presbytères un an avant la date envisagée. La préparation comprend des rencontres avec d'autres couples et deux ou trois rencontres avec le prêtre qui célébrera le mariage.

Sépulture :

Les Pompes funèbres prennent contact avec le prêtre ou les personnes qui préparent les sépultures pour déterminer l'horaire de la célébration. Des personnes de la paroisse préparent la sépulture avec la famille et elle est assurée par le prêtre ou par des laïcs qui en ont reçu la mission.

Adresse mail de la paroisse : stjoseph.nieuldolent@wanadoo.fr,

> HORAIRES D'OUVERTURE ET COORDONNÉES

Secrétariat de Mairie :

11 rue de la Mairie • 02 51 34 02 55

E-mail : mairie@steflaivedesloup.fr

Facebook: facebook.com/Sainte.Flaive.des.Loups/

Site : <http://www.steflaivedesloup.fr>

Lundi : de 9h à 12h30

Mardi : de 9h à 12h30

Mercredi : de 9h à 12h30

Jeudi : de 9h à 12h30

Vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30



Bibliothèque :

E-mail : www.bibliothequesdesachards.net

Périodes scolaires

Mercredi : de 10h à 12h30

Vendredi : de 16h à 18h

Samedi : de 10h à 12h30

Hors périodes scolaires

Mercredi : de 10h à 12h30

Samedi : de 10h à 12h30

Le conseil Municipal et les associations vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2022 et souhaitent la bienvenue aux nouveaux flavois.



Service postal :

Tabac Presse FDJ « L'OCÉAN »

Place du commerce • 85150 Sainte-Flaive-des-Loups

Lundi au Samedi : de 7h à 19h30

Mercredi : de 7h à 12h30

Dimanche : de 8h à 12h30

